

# Le coin du moniteur

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **7 (1950)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tante dans les examens à option de « marche », auxquels 18,816 jeunes gens participaient : 1948 : 16,402), tandis que les examens à option « courses d'orientation » en rassemblaient 6,813 (5,087), « natation » 3,947 (2,883) et le ski 965 (345).

Quelle fut la participation au travail de l'instruction préparatoire dans les diverses associations ? La plus grande participation aux examens et aux cours de base revient, comme par le passé, à la Société fédérale de gymnastique. Ce sont en effet, 22,845 jeunes gens de cette association qui ont suivi les cours de base (CB) et 20,790 d'entre eux qui ont effectué l'examen de base (EB), alors que 1,062 jeunes gens ont pris part aux cours à option (CO) et 10,137 aux examens à option (EO). L'Association suisse de football et d'athlétisme a également pris part dans une large mesure à cette activité. C'est ainsi qu'elle a groupé 6,809 participants dans les cours de base, 6,494 aux examens de base, 319 aux cours à option et 1,495 aux examens à option. Viennent ensuite l'Association catholique suisse de gymnastique et de sport groupant avec les organisations de jeunesse catholique : 5,760 CB, 5,834 EB, 1,561 CO et 3,089 EO ; l'Association suisse des éclaireurs avec : 1,428 CB, 1,820 EB, 2,720 CO, 1,031 EO et la Satus avec : 1,386 CB, 1,183 EB, 73 CO et 488 EO.

Ont également participé à l'instruction préparatoire : L'Association suisse des clubs de ski, le Club alpin suisse, la Fédération suisse de natation, la Fédération suisse des clubs de ski ouvriers, l'Union cycliste et motocycliste suisse, l'Association suisse de tourisme « Les Amis de la nature » ; leur participation ne fut toutefois pas très importante.

---

## LE COIN DU MONITEUR

### Memento pour moniteurs J.P.

L'Office cantonal d'Education physique neuchâtelois a préparé à l'intention de ses moniteurs un memento chronologique de toute l'activité du moniteur I. P. qui a conscience de ses responsabilités et qui entend les assumer sans défaillance.

Nous n'avons pas connaissance qu'une telle initiative ait été prise dans un autre canton romand et c'est la raison pour laquelle nous avons sollicité de l'Office neuchâtelois l'autorisation de le publier dans les colonnes de « Jeunesse Forte Peuple Libre » afin qu'il contribue à faciliter la tâche de tous nos moniteurs et qu'il rende moins fastidieuses les formalités administratives.

*La rédaction.*

#### DANS D'INTÉRÊT DE MON GROUPE, QUE DOIS-JE FAIRE ?

**Octobre.** — Examen complémentaire de base pour retardataires. — Annoncer à l'Office cantonal I. P. le nouveau cours de base de 50 heures et commencer le cours.

Faire subir l'examen médico-sportif *gratuit* aux jeunes gens qui le demandent.

**Novembre.** — Annoncer à l'Office le cours à option ski et soumettre le programme de travail.

**Décembre.** — Annoncer les participants aux camps de ski de 6 jours organisés par l'Office pen-

dant les vacances de fin d'année. Commencer le cours à option ski.

**Janvier.** — Annoncer la marche à ski à l'Office, soumettre le parcours et l'exécuter.

**Février.** — Annoncer et exécuter l'examen du cours à option ski.

**Mars.** — Envoyer les inscriptions pour les cours fédéraux de moniteurs. — Entraînement et formation des équipes pour le cross à l'aveuglette s'il y a lieu.

**Avril.** — Début de l'entraînement en plein air (base). Recueillir tous les livrets d'aptitudes des élèves participant au cours.

**Mai.** — Cross à l'aveuglette. — Envoyer les inscriptions des participants aux cours fédéraux de base pour moniteurs.

**Juin.** — Examen de base (fin du cours de base de 50 heures). Annoncer et exécuter la marche (examen à option).

**Juillet.** — Soumettre à l'Office les programmes des cours à option (natation, exercices dans le terrain, excursions et instruction alpine d'été).

**Août.** — Camps, cours et examens à option. Envoyer les inscriptions pour le cours cantonal de moniteurs.

**Septembre.** — Examen de base s'il n'a pas pu être organisé en juin ou juillet.

*Cours cantonal de moniteurs I.P.* (un jour et demi.

Mise en ordre dans les affaires administratives avec l'Office.

Recrutement des candidats pour le nouveau cours de base.

#### EN OUTRE, JE DOIS :

1. *Cours de base.* — Avoir le carnet de contrôle des présences à chaque séance d'entraînement.

Préparer les séances d'entraînement afin que le travail marche sans hésitation.

2. *Examen de base.* — Annoncer l'examen de base à l'Office, indiquer le nombre de participants (pour chaque classe d'âge), le lieu et l'heure de cet examen.

Préparer les emplacements *avant le début de l'examen*, ainsi que les feuilles d'examen. La feuille doit porter le numéro du livret d'aptitude physiques du jeune homme (au-dessous de la classe d'âge sur les nouvelles feuilles d'examen).

Les différentes rubriques de l'en-tête de la feuille d'examen seront remplies si possible à la machine à écrire et *avant l'examen*.

Les inscriptions seront faites proprement et lisiblement. Si plusieurs essais sont permis pour une discipline, *souligner la meilleure performance*.

Les résultats seront inscrits au crayon et avec soin dans la colonne « Résultats ». Les ratures ne sont pas tolérées. Toutefois, si des corrections s'imposent, biffer l'inscription fautive et noter le résultat exact; l'expert confirme la correction par sa signature.

*Tout jeune homme se présentant à un examen de base doit être en possession d'un livret d'aptitudes physiques.*

Ceux-ci peuvent être commandés à l'Office au moyen d'une formule spéciale.

À l'examen, toutes les feuilles et livrets seront remis au chef de district ou à son remplaçant.

Les feuilles en possession d'une organisation seront annulées.

3. *Cours et examens à option.* — Soumettre le programme à l'Office et commander le matériel éventuellement nécessaire *quinze jours à l'avance*.